

Envoyé en préfecture le 18/04/2019

Reçu en préfecture le 18/04/2019

Affiché le

ID : 077-217702380-20190412-2019014-DE

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Seine et Marne  
Membres  
afférents au Conseil : 27  
en exercice : 24  
ayant pris part à la délibération : 24  
Date de convocation : 05 avril 2019  
Date d'affichage : 06 avril 2019

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE JOUARRE

#### DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU 12 AVRIL 2019

Président : Monsieur VALLÉE Fabien

Etaient présents : Katiana REBEL – Philippe GAUTHERON – Carine DENOGENT – Boris SARRAUTE – Gérald GABORIEAU – Elisabeth DIEU – Henri DELESTRET – Stéphane POCHET – Thierry CAUSIN – Nathalie POULAIN – Gwénaëlle LEMÉE – Christelle MAHÉ – Jean-Luc MONDAT – Véronique SALLER – Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET – Marc LAURENT

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Ludwig KINDELBERGER a donné pouvoir à Fabien VALLÉE  
Sandra MEUNIER a donné pouvoir à Nathalie POULAIN  
Carole GUILLOT a donné pouvoir à Philippe GAUTHERON

Secrétaire de séance : Katiana REBEL

#### DÉLIBÉRATION 2019-014 : DURÉE D'AMORTISSEMENT IMMOBILISATION CORPORELLE

Vu l'article L 3221-2, 27° du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'article R 2321-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération n° 77.238.97.023 du 27 mars 1997 décidant les durées d'amortissements

Vu la délibération n° 2017.047 du 06 octobre 2017 décidant les durées d'amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Monsieur le Maire informe que les communes de plus de 3 500 habitants sont tenues d'amortir les biens.

Monsieur le Maire propose les durées d'amortissements pour l'immobilisation suivante :

##### *Pour l'immobilisation corporelle*

Articles	Biens	Durée d'amortissement
2132	Immeuble de rapport	30 ans

**LE CONSEIL MUNICIPAL** après en avoir délibéré à l'unanimité

**DÉCIDE** de valider la durée d'amortissement pour l'immobilisation corporelle telle qu'indiquée ci-dessus.

Fait les jours, mois et an que dessus  
et ont signé au registre les membres présents  
POUR EXTRAIT CONFORME  
A Jouarre, le 16 avril 2019  
Le Maire,  
Fabien VALLEE

